



Ensemble, cultivons la solidarité...



RAPPORT D'ACTIVITES 2014

Sommaire

Le Mot du Président	p.3
Quelques Chiffres	p.4
Les nvx Jardins de la Solidarité, un acteur de l'économie Sociale et Solidaire	p.5
Une équipe au service de l'insertion des personnes en difficultés	p.6
Des partenaires financiers nombreux...publics....	p.7
....et Associatifs et privés	p.8
L'année 2014 en bref	p.9
Le suivi des salariés en 2014	p.10
Les salariés en insertion accueillis en 2014	p.12
Un effort de formation important	p.14
Que deviennent les salariés après les Jardins ?	p.16
La production de légumes en maraîchage biologique et la vente en circuit court à un reseau d'adhérents « consom-acteurs »	p.17
La pépinière et les chantiers espaces verts	p.19
Actions de sensibilisation : environnementales et sociales	p.21
Bilan financier	p.22
Perspectives 2015	p.25



Le mot du Président

Denis MULLIEZ

« Pour ceux d'entre vous qui viennent parfois aux Jardins à Moirans, notre mission se reconnaît au contact des personnes en insertion que nous accueillons jour après jour. La diversité des parcours et des difficultés qu'elles ont accumulées dans leur vie et dont elles parlent parfois spontanément sont impressionnantes. **Avec le travail qui leur est confié, la plupart progressent dans la confiance en elles-mêmes. Plusieurs m'ont exprimé explicitement leur satisfaction et leur fierté. C'est motivant pour celles et ceux qui ont de tels retours.**

Je veux souligner le mérite incomparable des encadrants techniques qui jour après jour stimulés par la pédagogie de Carole, apportent la bienveillance, les explications, l'écoute et les encouragements aux travailleurs. Atteindre des résultats opérationnels exigeants avec des personnes qui pour certaines ont une faible productivité est un défi permanent dans lequel ils se donnent beaucoup. Je veux les en féliciter chaleureusement.

Nos cultures maraîchères ont effectivement progressé de façon remarquable. La satisfaction des adhérents exprimée dans l'enquête de fin décembre confirme les progrès de la qualité de nos légumes.

L'activité Verdages a bénéficié des nombreux chantiers que « Les Emplois Verts » ont bien voulu nous confier pour se rapprocher du chiffre d'affaires de 60 000 € attendu. Avec des achats de nouvelles machines abritées dans un grand container, les conditions de travail de cette équipe ont bien progressé.

L'accompagnement s'est réalisé de belle façon et a permis d'atteindre 53% de retour à l'emploi selon les définitions de la DIRECCTE. Je signale le pourcentage élevé d'heures en formation : 8%

Je voudrais ajouter dans les réalisations de 2013-2014 une contribution majeure des fondations qui nous ont permis de financer des équipements nécessaires au progrès de l'efficacité et de l'ergonomie au travail.

La météo de 2014 a été caractérisée par un hiver trop doux qui a préservé les nuisibles limaces et autres insectes. En juillet une semaine de pluie a inondé quelques parcelles, fait déborder les fossés, abîmé certains légumes. Le 3 novembre le vent du sud d'une méchante tempête a aplati les trois serres neuves que nous avons installées un an avant. Mais voilà c'est la météo qui s'impose à tous... »

QUELQUES CHIFFRES

Nouveaux Jardins de la Solidarité

Date de création 1^{er} février 2013 et déclaration au journal officiel le 23/02/13

Statut juridique : Association loi 1901

Adresse : route du vieux chêne 38 430 Moirans

Téléphone : 04 76 35 01 69

E-mail : jardins.solidarite@orange.fr www.jardins-solidarite.fr

Nom du représentant légal : Denis MULLIEZ Président

Carole VINATIER-SAMBA Directrice



Agrément pour **28 postes** en contrat aidé.

Nombre de salariés en insertion accueillis en 2014 : 45

Nombre de retour vers l'emploi ou la formation qualifiante pour les salariés en fin de contrat : 10 soit 53 % des sorties totales

(Hors licenciement, abandon/rupture en période d'essai, et maladie)

Nombre d'adhérents paniers au 31/12/2014 : 262

Chiffre d'affaire Production : 222 562€

Dont 148 192 € (Ventes de légumes, plants, œufs) 67%

Dont 74 370€ (prestations entretiens espaces naturels, pépinière) 33%

Investissements réalisés en 2014 : 67 516€

Surface exploitée 4,7 ha sur 8ha dont 10 serres soit 3720m²

LES NOUVEAUX JARDINS DE LA SOLIDARITE, un acteur de l'économie Sociale et Solidaire

L'association s'inscrit dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : son objectif est de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver un travail au travers d'une production de maraîchage bio et une production d'horticulture, pépinière et chantiers d'espaces verts.

Le projet associatif des Nouveaux Jardins de la Solidarité : un engagement dans le respect de l'environnement, une insertion de qualité, des valeurs de vivre ensemble et le souci de garantir la pérennité financière de la structure.

En 2014, l'association comporte 2 ateliers d'insertion :

La production maraîchère biologique avec la distribution de paniers de légumes bio.



Un site d'exploitation de 8ha, dont 4ha exploités, situé Route du Vieux Chêne au début de la plaine de Moirans, à 1,5 kilomètres de la gare.

L'exploitation comporte 10 serres, soit 3 720 m² de surface couverte.

Aujourd'hui nous produisons une quarantaine de variétés de légumes et de petits fruits biologiques sur toute l'année. Nos produits sont distribués à 260 familles adhérentes en décembre 2014, sous forme de paniers hebdomadaires.

Toute la production est labellisée BIO par la société de certification ECOCERT depuis 1998.

31 salariés en contrat en 2014, dont 17 **bénéficiaires du RSA** encadrés par trois techniciens-maraîchers.

Chiffre d'affaire 2014 : 148 192€ soit 67%

La pépinière (arbres et d'arbustes et fleurs d'essences locales), et la réalisation de chantiers d'espaces verts.



Une pépinière d'arbres et d'arbustes d'essences locales d'environ 1 ha, et 2 serres de production horticole, les ventes sont réalisées auprès de collectivités et d'adhérents. La conduite de la pépinière respecte le cahier des charges de l'agriculture biologique même si elle n'a pas de certification officielle sur cette activité.

L'équipe de la pépinière réalise également des chantiers d'entretien d'espaces naturels et d'espaces verts pour des collectivités (plantation, taille, tonte, débroussaillage, petit élagage, création de massifs...). Les donneurs d'ordre sont publics dans la majorité des cas.

13 salariés en contrat en 2014 dont 9 **bénéficiaires RSA** encadrés par deux techniciens pépiniéristes/espaces vert.

Chiffre d'affaire 2014 : 74 370€ soit 33%

UNE EQUIPE AU SERVICE DE L'INSERTION DES PERSONNES EN DIFFICULTES



Carole VINATIER SAMBA
Directrice



Anne MACUGLIA
Accompagnatrice Socio-
professionnelle



Vanessa DELOT
Accompagnatrice
professionnelle
(novembre
decembre)

Socio-
(novembre
decembre)



Berengère GUILLON
Coordinatrice Maraîchage



Benoît AYZOZ
Encadrant technique Maraîchage



Elsa HUSSER
Encadrante technique Maraîchage



Maxime HANZO
Encadrant technique
Pépinière/Espaces Verts



Frederic BETSCH
Encadrant technique 2d
Pépinière/Espaces Verts



Roselyne BERAUD
Comptable, salariée du Groupe
Adéquation mise à disposition aux
Jardins

Et un conseil d'administration composé de 14 membres, plus 5 membres sans droit de vote (salariés de l'association) qui se réunit en moyenne une fois par trimestre, et le bureau sur des échéances mensuelles. Les administrateurs ont été très investis sur le terrain en 2014, à la fois sur l'appui à la gestion, mais également pour des travaux d'aménagement du site.

Le travail du président, du vice-président et de la trésorière a représenté 1926h soit un peu plus d'un temps plein !

DES PARTENAIRES FINANCIERS NOMBREUX

Publics....



La DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) c'est l'Etat, qui conventionne l'association pour l'accueil de public en insertion). L'Etat finance les salaires bruts des salariés en insertion hors salariés bénéficiaires du RSA pris en charge par le Conseil Général. L'Etat appuie également l'association pour une partie de la prise en charge des encadrants techniques et de l'accompagnant socio-professionnel. C'est le partenaire financier principal de l'association.

L'année 2014 a été marquée par une **réforme du financement de l'IAE (Insertion par l'activité économique)** et à compter du 1^{er} juillet 2014, les nouveaux salariés passent de Contrat Unique d'Insertion à des CDDInsertion.



Le Conseil Général, une convention annuelle est passée avec le département qui prend en charge une partie des salaires des encadrants techniques et les salaires bruts des salariés en insertion bénéficiaires du RSA. Les Nouveaux Jardins de la Solidarité, eux s'engagent à embaucher parmi les salariés en insertion 50% de bénéficiaires RSA au minimum. Les conseillères RSA du Conseil Général orientent du public et réalisent le suivi conjointement avec la chargée d'insertion-socioprofessionnelle pour les salariés intégrant les Jardins.

En 2014, le Conseil Général s'est impliqué en plus financièrement pour appuyer l'association pour le financement d'investissements (dans le cadre d'un appel à projet de l'économie sociale et solidaire) et en fin d'année suite à la tempête de novembre qui a détruit 3 serres neuves, 3000€ nous ont été alloué aux pour nous soutenir.



La Région Rhône Alpes, une convention de partenariat est signée également avec la Région qui finance une partie du salaire de l'accompagnant socio-professionnel et des encadrants techniques. Les Nouveaux Jardins de la Solidarité, dans le cadre de cette subvention s'engagent à recruter 20% de jeunes au minimum dans leurs effectifs.



La C.A.P.V (Communauté d'Agglomération du Pays-Voironnais) dans le cadre de son programme pour l'économie solidaire, soutient de façon ponctuelle l'aide à l'investissement. En 2014, elle a permis l'achat de matériel pour l'atelier d'entretien d'espaces verts.

PARTENAIRES ASSOCIATIFS, ET PRIVES



Le Réseau Cocagne auquel adhèrent les Nouveaux Jardins de la Solidarité, constitué d'une centaine de Jardins en France, toutes structures d'insertion.

Sa charte :

- la lutte contre les exclusions et la précarité en mobilisant les conditions d'un retour à l'emploi durable chez des hommes et des femmes en difficultés sociales et professionnelles dans le cadre d'une activité de travail valorisante,
- la production dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique,
- la commercialisation à destination d'un réseau d'adhérents consommateurs,
- l'intégration au secteur professionnel agricole (respect du prix du marché, promotion du bio, adhésion aux instances professionnelles).



Entrepreneurs Solidaire du Centre Isère

Les Nouveaux Jardins de la solidarité sont l'un des membres fondateurs d'Entrepreneurs Solidaires qui anime l'un des 23 Pôles Territoriaux reconnus en France par l'Etat. Entrepreneur Solidaire développe l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire du Pays Voironnais et de Saint Marcellin : action commerciale pour augmenter le chiffre d'affaire de ses membres, création de nouvelles activités économiques, mécénat de compétences entre entreprises et associations, mutualisation entre les différents acteurs. Nous avons ainsi par le biais de cette association mis en place du mécénat de compétences avec 2 entreprises, Altaé pour la maintenance informatique et Pluralis, pour un appui sur la communication.



Adéquation/Emplois Verts, association basée à Voiron, membre d'entrepreneur solidaire, avec laquelle collaborent les Nouveaux Jardins de la Solidarité. Ainsi, nous avons sous-traité des chantiers d'espaces verts en 2014 ; et la comptabilité des Jardins est effectuée par le service comptabilité d'Adéquation, avec la mise à disposition d'une salariée 14h par semaine.

Le Centre social Les Alpins(Grenoble), partenaire depuis 2013 des Nouveaux Jardins de la Solidarité qui a mis en place des paniers solidaires pour certaines familles en difficultés... C'est plus de 20 familles qui ont ainsi pu être soutenues toute l'année avec la livraison de paniers à coût réduits en 2014 via le projet « 30 000 paniers solidaires » du Réseau Cocagne

Et plusieurs fondations privées qui nous ont soutenus pour nos investissements :

Simply Market, la FAPE , Immochan, Anber, Grdf, DENIBAM, SAMSE, Carrefour...



Remise du chèque de la fondation Simply Market



L'ANNEE 2014 EN BREF

L'année 2014 marque la première année pleine de redémarrage de l'association après la reprise en mai 2013. Une année de belle progression en terme de vente et de production de légumes, mais aussi sur la partie entretien espaces verts, même si le niveau de chantiers en début d'année reste inférieur à celui attendu.

Un niveau d'investissements réalisés cette année qui a été très haut, avec 67 516€ d'investissements financés par des fondations et des partenaires.



Nous noterons que malgré un résultat net bénéficiaire de **+5003€**, **le résultat d'exploitation reste déficitaire**, et nous impose de poursuivre notre développement du chiffre d'affaires.

« Savoir gérer la tension permanente entre l'accueil, l'accompagnement, la production et le chiffre d'affaires reste un exercice compliqué à mener au quotidien. »
Carole Vinatier-Samba, Directrice



Alpins de Grenoble, et l'épicerie Solidaire Amandine.

En 2014 nous avons intégré **l'opération « 30 000 Paniers solidaires »** mise en place par le Réseau Cocagne qui nous a permis de subventionner 27 paniers hebdomadaires (760 paniers livrés sur l'année) destinés à des familles en difficultés via le centre social les

Une tempête en novembre 2014, vient plier les 3 serres neuves qui venaient d'être montées, et endommage fortement les serres plus anciennes. Heureusement l'assurance couvre les dégâts...



Les serres neuves après le passage de la tempête.

LE SUIVI DES SALARIES EN 2014

Un suivi accompagnement individuel et collectif

L'accompagnement sur le parcours d'insertion socioprofessionnel se passe d'abord aux Nouveaux Jardins de la Solidarité mais il doit aussi se prolonger au dehors. Des entretiens individuels ou collectifs (binômes / grand groupe) sont programmés sur une fréquence régulière (3 semaines) aux Jardins afin d'anticiper les situations d'urgence. Ces temps doivent permettre aux personnes de se re-découvrir, se re-trouver, se découvrir pour certains.

Des rendez-vous tri-partites sont organisés avec le référent emploi de manière régulière : contrat d'objectifs (à 1 mois environ), parfois bilan intermédiaire (à 3 semaines ou 4 mois environ) pour réajuster et bilan final (à 5 ou 6 mois) si possibilité et disponibilité du référent pour dégager les perspectives.

L'accompagnement est réalisé du recrutement à la sortie emploi ou formation s'il y a lieu :

- prise en compte et résolution des résistances (logement, mobilité, communication...) et mobilisation de leurs propres ressources ou relais vers d'autres compétences
- travail d'orientation professionnelle
- techniques de recherche d'emplois : identification et valorisation des compétences et capacités, réalisation et réactualisation du CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens, recherche d'emplois sur internet, prospection directe, accompagnement physique...

La chargée d'insertion aidée de l'équipe encadrante, s'appuie notamment sur les outils suivants :

Le règlement intérieur et le livret d'accueil, présentés le premier jour d'arrivée sur le chantier lors de l'accueil des nouveaux salariés

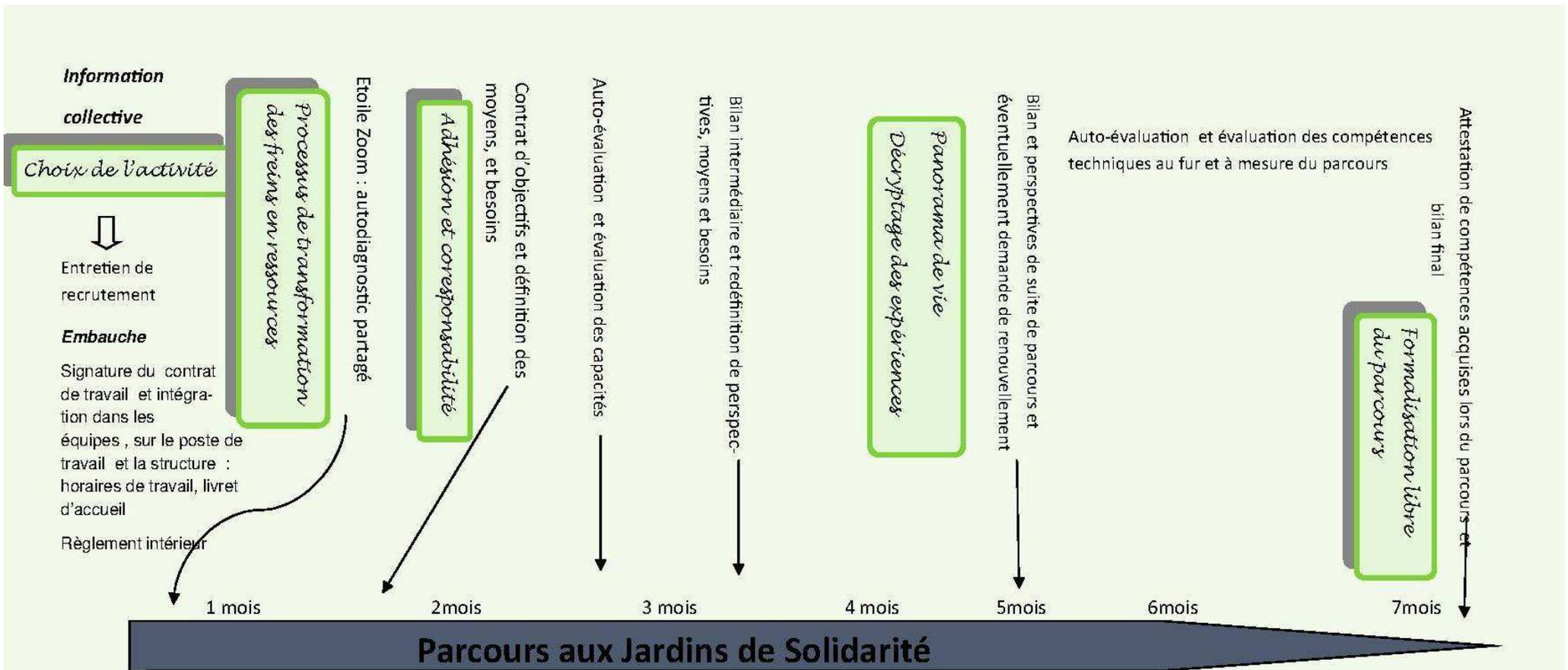
Le zoom, (étoile) qui permet un auto-positionnement diagnostique de la personne dans sa globalité. C'est au travers de cet outil que sont définis les priorités et besoins, ainsi que les actions à mener en œuvre dans le cadre du parcours d'insertion, en interne et en externe, mais aussi les atouts des salariés accompagnés.

Une grille d'évaluation des compétences (savoir-faire) et des capacités pour évaluer les acquis professionnels des salariés sur les différentes tâches.- Principe d'auto-évaluation (le salarié) et évaluation par les encadrants. Ces moments permettent aussi de pointer les capacités à acquérir, mais aussi d'envisager des situations de travail pédagogiques.

« Je me sens plus à l'aise ici, quand j'ai des difficultés c'est facile d'en parler. Au niveau professionnel, j'ai un bac pro et un BEPA d'horticulture mais je n'avais encore jamais eu de poste dans ce domaine. Je ne connaissais pas l'entretien d'espaces verts que j'ai découvert ici. A la base je n'avais pas pensé au métier de paysagiste, mais en découvrant les chantiers d'espaces verts je voudrais maintenant m'orienter vers ce métier. J'ai beaucoup sollicité la chargée d'insertion et je veux vérifier maintenant que mon projet est le bon et qu'il peut me convenir »



Lucie – Salarié sur l'équipe Pépinière/ Espaces verts



Accompagnement sur le poste de travail : appropriation des connaissances et gestes par changement de posture (du candidat au pair ou à l'expert)

	Professionnalisation	TRE	Culture /dévelpt personnel
Suivant les besoins identifiés et explicités tout au long du parcours :	Formations (programmation TI38, FAFSEA plan inter-entreprise...)	Atelier Recherche d'emploi	Organisations de sorties culturelles
Initiation informatique hebdomadaire	Aide à la définition d'un projet professionnel (tests, enquête métier...)	Soutien aux TRE (réalisation de CV, exprimer sa motivation, mise en relation, organiser ses recherches d'emploi, répondre à une offre, réaliser des candidatures spontanées...)	Module de Yoga (annuel)
<i>Analyse des processus individuels d'apprentissage</i>	Mise à disposition gratuite dans le cadre d'immersion		<i>Module valorisation de soi semestriel</i>
	Rencontre de professionnels et visite de structures		<i>Groupe de parole mensuel</i>

LES SALAIRES EN INSERTION ACCUEILLIS EN 2014

En 2014, pour engager les phases de recrutement, 8 informations collectives ont été réalisées. Cela représente 93 candidats convoqués, 72 personnes présentes, pour 22 personnes retenues. Les recrutements monopolisent l'ensemble des permanents en amont et en aval des entretiens et nécessitent un investissement important. Il s'agit cependant d'une étape obligatoire du parcours, qui permet de vérifier l'adéquation des compétences et missions de la structure aux besoins exprimés par les candidats ainsi que leur adhésion au parcours d'insertion.

En 2014, 45 personnes ont été en poste (dont 23 déjà présentes en 2013) soit en CUI-CAE (Contrats Aidés), soit à partir du 1^{er} juillet en CDD Insertion (changement d'appellation suite à la réforme nationale de l'insertion par l'activité économique).

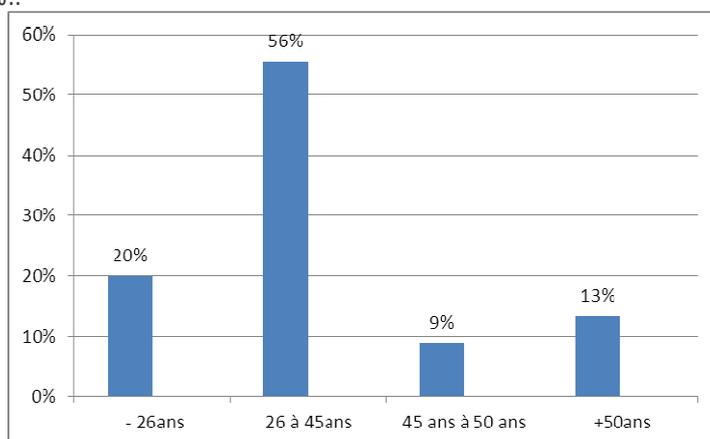
Sur le maraîchage **22 669h** payées (présence des salariés en insertion) soit **16,7 personnes** présentes en moyenne (pour 20 postes) sur 26h soit 12,45ETP.

La saisonnalité de l'activité maraîchère entraîne un nombre de salariés moins important en hiver.

Sur l'activité de pépinière/chantier environnement **9 351h** payées (présence des salariés en insertion) soit **7 personnes** présentes en moyenne sur l'année (pour 8 postes) sur 26h soit 5 ETP.

L'absentéisme (maladie et absences non justifiées) a été de 5% (1618h).

Nous n'arrivons toujours pas à la parité dans le public accueilli (70% d'hommes contre 30% de femmes), alors que les femmes ont tout à fait leur place et peuvent occuper l'ensemble des postes proposés par la structure. Seulement 18% des prescriptions reçues sont des candidatures féminines. Nous poursuivons notre sensibilisation auprès des partenaires afin de tendre vers l'objectif des 50%..



Les publics accueillis correspondent majoritairement à la tranche située entre 26 et 45 ans. On constate **13% de plus de 50 ans accueillis cette année** contre 6% en 2013. Ce chiffre reflète un phénomène d'exclusion socio-professionnelle des + de 50 ans.

Nous avons pour 2014 l'engagement de recruter 6 personnes sur cette catégorie de demandeurs d'emploi, ce qui a été réalisé.

Le phénomène de « solitude » est important : 67% des salariés (hommes et femmes) sont déclarés isolés (vivant sans conjoint) et 11% en situation monoparentale. Le parcours aux Nouveaux Jardins permet pour beaucoup de salariés de rompre cette solitude et de se recréer un réseau social.



« Je me sens utile ici, plus que de rester chez moi. Ça me permet de rencontrer des gens ».

Bernard - salarié de l'équipe maraîchage

Niveau de formation initiale des salariés

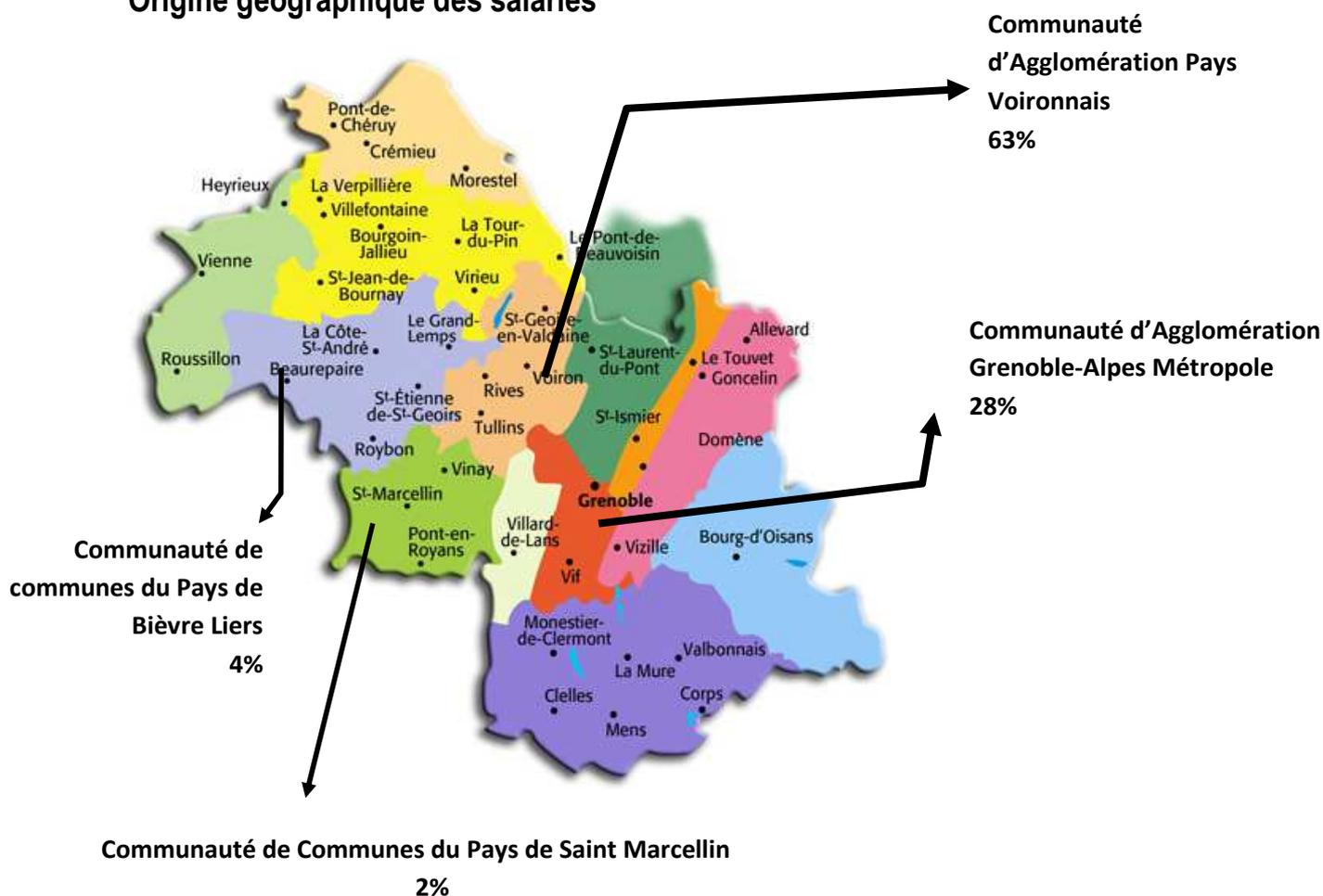
Comme l'an dernier **91%** (89% en 2013) des salariés se situent entre le niveau 6 et 5 et rares sont les personnes possédant un niveau 4.

123 Etude Sup.	4 niveau BAC	5 BEP CAP	5bis BEPC	6 école primaire
0%	9%	25%	41%	25%

Les données statistiques permettent toutefois de révéler un écart entre le niveau de formation des hommes et des femmes qui n'apparaît pas dans ce tableau synthèse ; globalement, les femmes accueillies aux jardins de la Solidarité en 2014 sont davantage diplômées proportionnellement que les hommes (14% des femmes ont un niveau supérieur au baccalauréat ; pour 6% des hommes accueillis).

Sur l'année 2014, on décompte 8 situations relevant du Français Langue Etrangère et illettrisme. Six ont pu bénéficier de remise à niveau mathématiques/français via une formation « compétences clés » de 105h sur le temps de travail.

Origine géographique des salariés



La principale problématique des salariés lors de leur arrivée aux Jardins en 2014 est la rupture professionnelle et l'ancienneté dans le chômage. L'absence de mobilité est également constatée, ainsi que pour un certain nombre la difficulté d'accès au logement.

UN EFFORT DE FORMATION IMPORTANT

Dans le cadre du parcours d'insertion, les Nouveaux Jardins de la Solidarité accordent une place importante à la formation et à la mise en place d'immersion en milieu professionnel pour les salariés souvent peu formés et /ou en réorientation professionnelle. Ces temps de formations et d'immersions, permettent aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences, mais aussi de prendre confiance en eux. Elles permettent aussi au-delà de l'acquisition des compétences, d'expérimenter et valider le projet professionnel et la situation de formation par leur caractère souple et relativement court.

L'ensemble de ces formations et immersions sont prises sur le temps de travail. En 2014 les formations ont représenté 2 593h soit 99 semaines de travail à 26h (8% du total des heures travaillées) contre 1699h en 2013.

Plusieurs types d'actions sont proposés aux salariés : des formations collectives en interne, en externe, individuelle ou collective, et les actions de santé/bien-être.

La formation Certification des compétences maraîchère réalisées pour 10 salariés par le CFFPA de St Ismier, Cette formation entrait dans le cadre d'une formation régionale proposée par les Jardins d'Astrée, appartenant au Réseau Cocagne et financée par la Région Rhône-Alpes : les compétences premières d'ouvrier polyvalent agricole. 5 demi-journées de formation ont été animées par le centre de formation agricole de St Ismier. Les salariés ont rédigé un dossier présentant une culture puis ont été évalués par un maraîcher professionnel ce qui leur a permis de réexploiter les connaissances et les compétences acquises . Une remise officielle des certificats a ensuite eu lieu au CFFPA.

Dix ouvriers maraîchers obtiennent une certification de compétence

En cette fin de semaine, 10 salariés travaillant comme ouvriers maraîchers aux Nouveaux Jardins de la Solidarité se sont vu remettre une certification de compétence par le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Saint-Ismier, centre pour adultes, reconnu par le ministère de l'Agriculture.

Ces salariés avaient suivi une formation, financée par la Région Rhône-Alpes, au sein des Nouveaux Jardins de la Solidarité.

À l'issue de cette formation, ils ont passé une évaluation avec un maraîcher bio professionnel pour certifier leurs compétences acquises en maraîchage biologique au cours de leurs contrats de travail.

« Cette formation m'a beaucoup enrichi et était

très vivante, c'est un bon tremplin » a affirmé Lounis dont le projet est de poursuivre dans ce secteur.

« Le groupe était très motivé cette année, ils avaient déjà beaucoup de connaissances, et l'envie d'apprendre », a souligné France Roinat, formatrice.

Rappelons que les Nouveaux Jardins de la Solidarité sont une association qui emploie 28 salariés, recrutés parmi des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, avec comme objectif de leur permettre de retrouver un emploi ou d'entrer en formation qualifiante.

Ces salariés travaillent sur de la production de légumes biologiques, à la pépinière et à l'entretien d'espaces naturels.



Les salariés, le directeur, la formatrice du CFPPA, et la chargée d'insertion des Jardins lors de la remise des certificats au CFPPA de Saint-Ismier.

ACTION SANTE/ BIEN-ETRE,

Réalisation de 2 modules Valorisation de Soi en partenariat avec l'association d'insertion Passiflore de Tullins et le soutien financier du Conseil Général. Pendant une semaine 6 salariés des Nouveaux Jardins et de Passiflore travaillent avec les 2 chargées d'insertion pour mettre en évidence les compétences et les atouts acquis tout au long de leur parcours de vie (professionnelle mais aussi personnelle). Un temps privilégié en petit groupe demandant de la part de chacun des salariés une introspection pas toujours facile...



« C'est comme si j'étais fermé. Cette semaine m'a permis d'ouvrir quelques portes. Et cela me permet de prendre mon envol, d'avancer dans ma vie, de penser à moi, de voir plus loin, d'éviter d'être toujours fermé. » Un participant

Intitulé de la formation	Nombre de personnes concernées	Nombre d'heures par personne	Nom du prestataire
En lien avec l'activité :			
Techniques de soudage - Initiation	5 dont 4 RSA	14	Chambre d'Agriculture de la Drôme
Techniques de soudage - Perfectionnement	5 dont 4 RSA	14	Chambre d'Agriculture de la Drôme
Conduite des engins agricoles	1	14	Chambre d'Agriculture
Certification des compétences maraichères	10 dont 7 RSA	12.5	CFPPA St Ismier
En lien avec les projets des salariés :			
Savoirs de base - compétences Clefs remise à niveau Math/Français	5 dont 3 RSA	105	GRETA DE GRENOBLE ANTENNE CENTRE ISERE
Compétences Rosace remise à niveau Math/Français	1 RSA	105	GRETA de GRENOBLE Antenne Centre Isère
Dispositif POEC INDUSTRIE - 5 jours 5 métiers	3 dont 2 RSA	35	Centre de formation Caterpillar
CACES Logistique	1 RSA	70	ABCFormationLog
Espaces Verts	3 dont 2 RSA	35	CFPPA de Saint Ismier
Maçonnerie Paysagère	3 dont 1 RSA	35	NJDS CFPPA de Saint Ismier
HACCP, gestion de la sécurité sanitaire des aliments	1 RSA	21	ENILV
Dispositif POEC INDUSTRIE - TREMPLIN VERS L'INDUSTRIE	2 RSA	245	Pôle Formation des industries de Moirans Centr'Alp
Atelier pôle emploi (CV, répondre à une offre,,)	1	4	Pôle Emploi la Côte saint André
Valorisation de soi	5 dont 3RSA	26	Nvx Jardins de la Solidarité/ Passiflore
Prestation recherche d'emploi	1	3.5	Escale
Savoirs de base - Compétences clefs	3 dont 2 RSA	98	GRETA Antenne Centre Isère
Connaissance du handicap	1	21	Lycée du Guier
Validation des Acquis de l'Expérience démarche d'accompagnement pour livret 2	1 RSA	7	Greta Voiron
Gestes et postures	20 dont 13 RSA	7	Pre-valis Formation
Connaissance de la maison de retraite	1	21	GRETA Antenne Centre Isère
Initiation à l'agro-écologie - Conduire une culture de petits fruits - Maraîchage biologique - cueillette sauvage et valorisation des plantes sauvages	1 RSA	120	CFPPA St Ismier
Sophrologie IDOGO	1	12	La Ferme aux idées
YOGA	6 dont 4 RSA	6	Intervenante financée par le CG
TOTAL	48 dont 39 RSA	TOTAL 2 593h	

QUE DEVIENNENT LES SALARIES APRES LES JARDINS ?

53% ont retrouvé un emploi ou sont partis en formation qualifiante

Sur les 45 personnes salariées,

23 restent encore en cours de contrat (soit 48 %) en début d'année 2015 et 21 personnes ont quitté notre structure en 2014.

Emploi marchand stable (CDD + 6 mois - CDI)	0	0%
Emploi marchand précaire (CDD- 6 mois, interim, contrat aidé ...)	6	32%
Suite de parcours IAE (contrat aidé en insertion)	1	5%
Entrée en formation qualifiante	3	16%
soit sorties dynamiques	10	53%
Inscription Pôle Emploi	9	47%
Total des sorties prise en compte	19	100%
Maladie longue durée	1	
Abandon, licenciement	1	
Total des sorties 2014	21	



Pour les personnes sorties sans solution immédiate ? Qu'en est-il du retour à Pôle Emploi ?

Si les données quantitatives statistiques ne révèlent pas de sorties immédiates emploi ou formation, les passages aux jardins (de 12 mois en moyenne) permettent toujours de faire avancer les situations.

Globalement, pour les 8 personnes concernées en 2014 cela favorise l'épanouissement et le développement personnel, mais aussi la construction de projet, l'autonomie sociale, financière et le logement. Toutefois, il est parfois nécessaire de quitter les Jardins pour travailler d'autres problématiques (prise en compte d'addiction pour 1 personne), ou pour se mobiliser sur des recherches d'emploi adaptées.

De notre point de vue, ces personnes se retrouvent fortifiées par leurs parcours, pour réenclencher d'autres démarches.

Vers quels secteurs d'activités ?

1 CDD mécanicien

1 CDD serveuse

1 CDD auxiliaire de vie en maison de retraite

3 CDD intérim (peinture, industrie)

1 CUI-CAE suite de parcours en chantier d'insertion chauffeur

1 formation BPA travaux paysager au CFPPA de St Ismier

1 formation Premiers Gestes professionnels Service à la personne - GRETA de Voiron

1 formation Entrée sur POEC Industrie CFAI de Moirans

LA PRODUCTION DE LEGUMES EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE ET LA VENTE EN CIRCUIT COURT A UN RESEAU D'ADHERENTS « CONSOM-ACTEURS »

Nos objectifs	Concilier la viabilité économique de la structure avec ses missions d'insertion et d'utilité sociale Contribuer au développement et à la promotion de l'agriculture biologique en lien avec les producteurs en agriculture biologique de la région
Les moyens mis en œuvre	Respect des cahiers des charges de l'agriculture biologique et certification, Vente hebdomadaire de paniers à un réseau d'adhérents en suivant les prix des mercuriales éditées par les producteurs locaux, Adhésion et participation aux groupements de producteurs bio de la région, Vente de produit locaux bio en complément à l'autoproduction.

Le printemps 2014 a été très beau et a favorisé l'arrivée rapide des légumes. Les récoltes en légumes de garde, insuffisantes de 2013, ont cependant obligé à acheter des légumes sur le début d'année pour arriver à confectionner les paniers.

D'une manière générale, la production de 2014 marque une belle avancée : des parcelles bien gérées, un enherbement maîtrisé, des légumes en quantité et qualité.

L'embauche en fin 2013 de la coordinatrice maraîchère a favorisé cette amélioration ainsi que le très bon fonctionnement et investissement de l'équipe des encadrants.

Les investissements se sont poursuivis en 2014 : Installation d'une pompe électrique immergée; achat d'un tracteur plus puissant, d'un cultivateur ; du film neuf pour les anciennes serres ; du paillage pour l'occultation, du matériel d'irrigation complémentaire....



Les paniers de légumes aux adhérents

Les légumes sont commercialisés par le biais des paniers hebdomadaires. (Grands paniers à 15 euros ou 10 euros pour les petits paniers.) :



**De janvier à décembre 2014, les Nouveaux Jardins avaient livré 11 088 paniers
262 adhérents paniers en décembre 2014 contre 191 en fin 2013**

Les prix des paniers sont annualisés : nous « jouons » sur les tarifs facturés des paniers, plus bas en hiver qu'en été en fonction de la production. En fin d'année cependant la moyenne des prix hebdomadaires a bien été légèrement supérieure au prix facturé aux adhérents. (+0.48€/paniers soit 5400€ de perte pour le Jardins sur 11 088 équivalent petits paniers distribués) **Des achats de légumes ont été réalisés pour pouvoir abonder les paniers sur certaines périodes de l'année, pour un total de 11 932 €** contre 21 274€ en 2013 soit 9% rapportés aux ventes. 84% des jardins du réseau Cocagne ont recours à des achats ponctuels de légumes qui représentent rapportés aux ventes en moyenne 10%.

Il y a 20 lieux de dépôt différents hors du site de l'exploitation

(Moirans, Rives, Voiron, Varcis, St Martin d'Hères, Grenoble, Meylan, Si Nizier, St Ismier, Lans en Vercors...)



Vente de plants

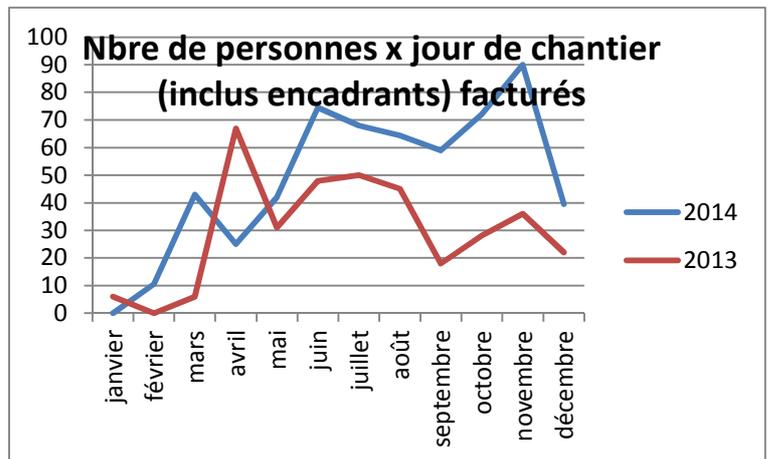
Comme en 2013, les ventes de plants maraîchers ont eu lieu au mois de mai, 2 demi-journées sur place avec ouverture des Jardins le samedi.

LA PEPINIERE ET LES CHANTIERS ESPACES VERTS

<h2>Nos objectifs</h2>	Concilier la viabilité économique de la structure avec ses missions d'insertion et d'utilité sociale Contribuer au développement et à la promotion de vente de plants indigènes et à l'entretien/aménagement d'espaces naturels en lien avec les associations de protection de la nature locales.
<h2>Moyens mis en œuvre</h2>	Respect des cahiers des charges de l'agriculture biologique (sans certification) Vente de plants de variétés indigènes (fleurs, arbres, arbustes et petits fruits) Chantiers

La pépinière produit **plus d'une centaine de variétés locales** de plants d'arbres et d'arbustes cultivés sur les principes de l'agriculture biologique.

	TOTAL Prestations entretiens environnement
2010	52 072€
2011	59 556€
2012	37 242 €
2013	47 530 €
2014	52 580€



Toujours un creux important de chantier de janvier à mars, et il nous faut prospecter pour pouvoir optimiser cette période de l'année. Certes à partir de janvier les travaux de préparation de l'horticulture et d'entretien de la pépinière occupent les équipes mais ce n'est pas suffisant. Même s'il s'agit de la basse saison pour les travaux extérieurs nous devrions pouvoir avoir quelques jours de chantiers extérieurs sur de l'élagage ou de la plantation.

Nous avons travaillé avec le chargé de mission de l'association Entrepreneurs solidaires du Centre Isère pour nous aider à la commercialisation. Plusieurs contacts ont été pris et rencontrés en 2014 mais n'ont pas pour le moment abouti à des nouveaux chantiers.

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité ont pu remonter leur chiffre d'affaires sur les chantiers extérieurs en 2014 grâce notamment au partenariat avec les Emplois Verts qui nous a permis de sous-traiter pour 25 462€ de chantiers d'entretien d'espaces naturels.



La vente de végétaux a été bonne cette année, 21 587€ de janvier à décembre 2014 contre 14 168€ en 2013. L'équipe des Nouveaux Jardins a été présente comme chaque année à la foire de Reaumont (printemps et automne), la foire de Coublevie, la foire de Saint Martin d'Uriage où l'équipe a remporté la serpe d'or. Ces temps de vente et de rencontre avec le grand public permettent de se faire connaître et de prendre des contacts pour des chantiers d'entretiens d'espaces verts futurs. Cela mobilise cependant lourdement les encadrants sur des temps de week-end.



Des investissements importants ont pu être réalisés cette année pour cette activité :

Achat et aménagement d'un container pour l'ensemble du matériel qui était stocké auparavant dans le même local que la préparation des paniers de légumes. Achat de matériel d'espaces verts (4 débroussailleuses, 3 taille-haies, 1 tondeuse autoportée, du matériel de sécurité) grâce au soutien de partenaire: Fondation Carrefour, Conseil Général, Pays voironnais, FAPE.

OPERATION BALCONS FLEURIS

Il s'agit des opérations balcons fleuris menées sur plusieurs quartiers de Grenoble par le bailleur social ACTIS. Les Nouveaux Jardins de la Solidarité fournissent aux habitants des plants de fleurs, aromates ainsi que des jardinières et du terreau dans certains cas et sont présents lors des distributions aux habitants pour dispenser des conseils. L'objectif pour ACTIS est de créer du lien social avec les habitants et de travailler sur l'utilisation des terrasses/balcons pour éviter qu'ils ne deviennent des lieux de stockage.



ACTIONS DE SENSIBILISATION : environnementales et sociales

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité, de par leur travail d'insertion et de production en agriculture biologique, participent à la sensibilisation des personnes (élus, adhérents, voisinage...) à la préservation de l'environnement et l'insertion sociale des personnes en difficultés.

Un développement socialement équitable renvoie à l'insertion mais aussi au partage des ressources, à la solidarité intra et intergénérationnelle, à la citoyenneté, à la diffusion externe dans le milieu social.

Un partenariat se poursuit avec l'AFIPAEIM et un groupe de 5 à 8 personnes handicapées viennent tous les 15 jours une matinée avec leur éducateur pour travailler aux Nouveaux Jardins.

Par biais du projet d'Entrepreneurs Solidaire du Centre Isère regroupant d'autres S.I.A.E. du territoire – Passiflore, Emplois Verts du Pays Voironnais, P.A-I. S S et la Ressourcerie.

Des visites des Jardins ont eu lieu en 2014 avec différents groupes : scolaires, adultes...ainsi que des actions d'informations, de formations et de sensibilisation qui ont eu lieu tout au long de l'année sous différentes formes :

VISITE DES JARDINS

Collège de Tullins, accueil d'une classe le mercredi 8 octobre

Centre Social les Alpins accueil de plusieurs familles adhérentes aux paniers et d'une conseillère Economie Sociale et Familiale el jeudi 24 juillet

PARTICIPATIONS A DES MANIFESTATIONS

Participation à **la projection du film « Se Battre »** et au débat qui a suivi le jeudi 17 avril à Monciné à Saint Martin d'Hères

ACCUEIL DE STAGIAIRES

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité sont aussi terrain d'accueil pour des stagiaires. Au total 9 stagiaires ont été accueillis en 2014 :

2 stagiaires au poste d'ouvrier/pépinieriste.

6 stagiaires sur une découverte du métier d'ouvrier maraîcher.

1 stagiaire dans le cadre de la découverte du métier d'accompagnatrice Socio-Professionnelle.

Les stagiaires sont issus de différents organismes (Mission Locale, Pôle Emploi, CFPPA St Ismier, MFR, ...) et viennent vérifier leur projet professionnel, évaluer leurs capacités au sein de notre structure.

BILAN FINANCIER, un résultat positif mais un résultat d'exploitation négatif

« L'activité s'améliore globalement mais reste encore insuffisante en regard des charges fixes. Cette année encore le résultat exceptionnel nous permet d'obtenir un résultat net positif. »

Marie-Anne Traveaux - Trésorière

Le résultat net de 2014 est légèrement positif à 5003 € (0.7%) malgré un résultat d'exploitation à – 43 724 €

Ceci grâce à un solde favorable de résultat exceptionnel de 48 949€ fait principalement de :

- Remboursements de sinistres (44 400 €^{in ligne 69}) moins la valeur nette comptable des serres sinistrées (20 263 €^{ligne 68}) et la provision pour réparations futures correspondant au démontage prévu en 2015 des serres sinistrées (7 500 €^{ligne 70}),
- Ventes d'actifs hérités des anciens Jardins d'une part (11 700 €^{ligne 66})
- Reliquat de subvention d'aide à la reprise (6 000 €^{ligne 68}),
- Dons (11 148 €^{in ligne 69})
- Quote-part des subventions d'investissement d'autre part (7 077 €^{ligne 72}),

Le budget 2014 comprenait quelques erreurs d'appréciation sur les coûts d'entretien et les assurances mais ce résultat d'exploitation (- 43 724 €^{ligne 66}) loin de celui budgété (- 14 219 €^{ligne 66}) est expliqué par des charges en excès :

- Des achats plus élevés de 65 880 €^{ligne 0} au lieu de 54 570 €^{ligne 0} notamment en semences et plants qui ont été « consommés » (variation de stocks presque nulle^{ligne 66}).
- Des charges externes, 64 770 €^{ligne 18} au lieu de 47 940 €^{ligne 18} dont l'entretien des véhicules et matériels (12 626 €^{ligne 24/25}) au lieu de 2 500 €^{ligne 24/25} qui avait été mal estimé et assurances (6 200 €^{ligne 27}) au lieu de 3 600 €^{ligne 27} (erreur de budget pour ce point)
- Des ventes moins élevées, 219 500 €^{ligne 0/5/12} au lieu de 234 400 €^{ligne 0/5/12} , le budget Verdage était ambitieux mais nécessaire et réaliste pour le maraîchage. Le chiffre d'affaires en abonnements aux paniers plus élevé que l'estimé, qui se traduit aussi par un nombre d'adhésions plus élevé que prévu, est prometteur pour 2015.

Partiellement compensées par des charges moindres qu'au budget :

- Les dotations aux amortissements, 11 170 €^{ligne 62} au lieu de 14 250 €^{ligne 62} et elles sont mieux « compensées » par la quote-part de subvention d'investissement (7 077 €^{ligne 72}) au lieu de 5 600 €^{ligne 72} en produit exceptionnel » et une reprise de provision d'investissement (« exploitation »).
- Une variation de stock de production bien plus élevée (13 550 €^{ligne 27}) au lieu de 7 000 €^{ligne 27}. Cette variation très positive correspond essentiellement au gros volume de légumes en chambre froide (10 900 €) montrant ainsi les progrès faits en maraîchage.
- Une variation de la provision pour congés payés négative (- 6 927 €^{ligne 54/57}) qui montre l'effort réalisé sur la gestion des congés.

On notera toutefois que :

- La ville de Moirans nous loue les terrains à titre gracieux sur la base d'une convention, gain 700 € environ.
- Nos demandes de subventions d'investissement auprès de fondations ont été récompensées (60 994 €) contre 33 000 € en 2013, ce qui nous permet de financer nos investissements. Nous avons dû cependant utiliser une partie (6522€) de la provision d'investissement faite en 2013 (42 550 €). Nous continuerons à le faire dans le futur si besoin. Cette provision est « reprise » au rythme des amortissements des biens, soit 288 €^{ligne 31} en 2014.
- Le changement des modalités de participation de l'état avec l'arrivée des nouveaux types de contrat aidés (CDDI) nous est plus favorable. Pour 2015 il faudra veiller à l'adéquation entre les emplois réels et le conventionnement. Des subventions et de l'ASP sont plus élevées (448 914 €^{ligne 16/33}) au lieu de (439 226 €^{ligne 16/33}) mais les salaires des CDDI aussi (306 999 €^{ligne 52}) au lieu de (292 598 €^{ligne 52}).
- La part respective des ventes et des subventions a évolué 34 % et 66% contre 29% et 71% en 2013.
- L'évaluation des contributions volontaires est de 27 380 €^{ligne 77} soit le double de 2013.

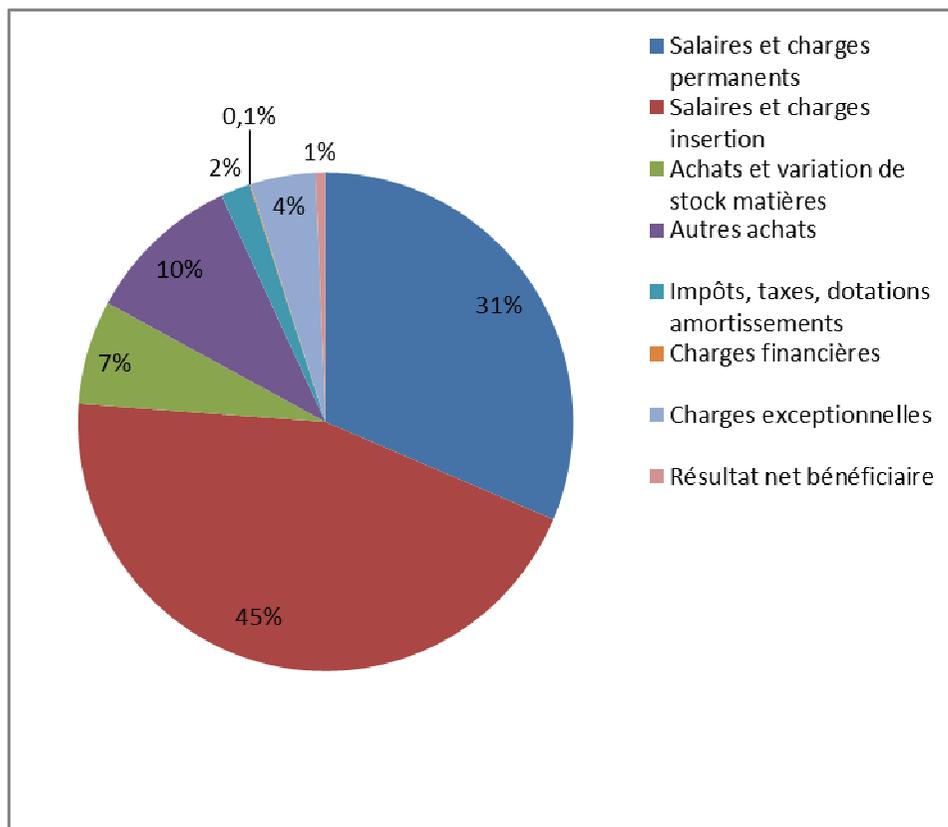
Bien que le niveau de financement des fondations soit élevé, ce qui est une source très précieuse, la structure ayant une capacité d'autofinancement négative (-55k€ en 2014), elle peut être en difficulté financière si elle ne parvient pas à dégager des excédents d'exploitation rapidement et risquer ainsi de se couper de toute capacité à investir dans son outil de travail, le financement des fondations pouvant également disparaître.

Un plan d'amélioration productive et économique est en cours pour nous permettre d'envisager les années futures plus sereinement.

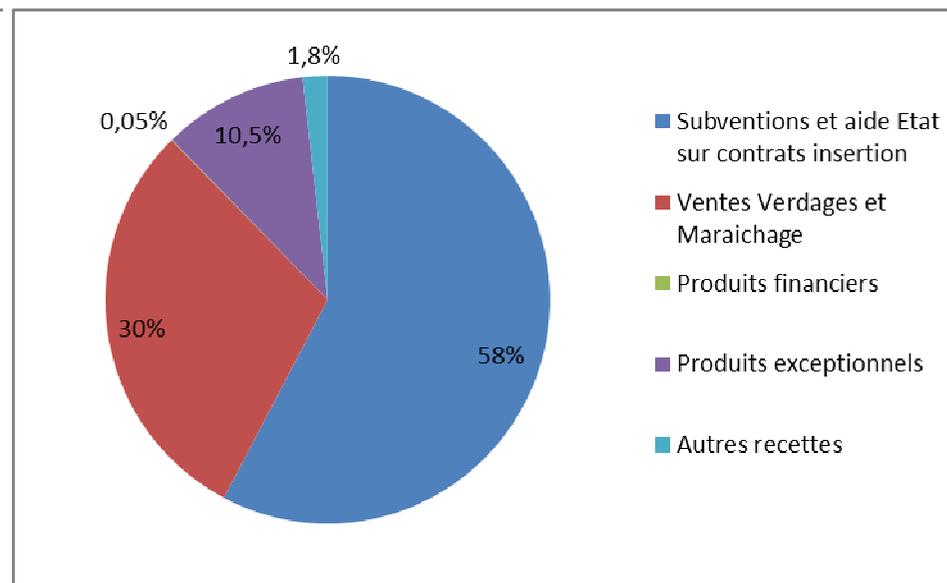
Charges			Produits		
	Montant	%		Montant	%
Salaires et charges permanents	244 211 €	33%	Subventions	123 214 €	66%
Salaires et charges insertion	348 176 €	47%	Aide Etat sur contrats Insertion	325 700 €	
Achats et variation de stock matières	52 436 €	7%	Ventes Verdages	74 370 €	34%
Autres achats	79 345 €	11%	Ventes Maraichage	158 160 €	
Impôts, taxes, dotations amortissements	15 022 €	2%	Produits financiers	365 €	
Charges financières	588 €		Produits exceptionnels	81 955 €	
Charges exceptionnelles	33 007 €		Autres recettes	14 024 €	
Résultat net bénéficiaire	5003 €				
TOTAUX	777 788 €			777 788 €	
Contributions volontaires	27 380 €		Bénévolat	27 380 €	

REPARTITION DES PRODUITS ET CHARGES

CHARGES



PRODUITS



PERSPECTIVES 2015

En 2015 il sera nécessaire de poursuivre le développement du chiffre d'affaires pour arriver à un point d'équilibre permettant la viabilité et la pérennité de la structure.

L'objectif restera le développement de la production de légumes côté maraîchage et du nombre d'adhérents paniers. L'arrêt en septembre 2014 de la collaboration avec l'association Equytable a entraîné une baisse du nombre de paniers que nous avons comblée plus rapidement que prévu. **Les objectifs de 2015 sont de 294 paniers hebdomadaires équivalents 10€** alors que nous étions à 194 paniers équivalents 10€ en décembre 2014.

Nous poursuivons les investissements matériels en 2015 avec l'appui de fondations et partenaires, nous souhaitons entre autre terminer la voirie.



Côté Pépinière/chantiers environnement, nous devons développer notre volume de chantiers. Aujourd'hui, comme en 2013, nous avons toujours peu d'activité sur les 3 premiers mois de l'année et des irrégularités sur certains mois. Notre partenariat avec les Emplois Verts sera renouvelé sur le même volume qu'en 2014 et nous garantit un minimum de chiffre d'affaires. Cependant nous devons poursuivre la recherche de chantiers en direct pour atteindre les objectifs de 60 000€ de chiffre d'affaires pour 2015.

Nous devons poursuivre le développement de la pépinière en 2015. Nous avons en 2015 un marché avec le Conseil Général pour la fourniture de plants à hauteur de 8000€ maximum et les opérations balcons fleuris qui se poursuivent mais se réduisent en volume d'année en année.

Nous souhaitons mettre en place en 2015 le logiciel de gestion des chantiers, «Jardicontact», qui va nous permettre de mesurer notre activité, notamment la pépinière pour arriver à évaluer des coûts de revient et en fonction de ceux-ci, ajuster notre développement, sur les chantiers ou la pépinière.

Ce logiciel nous permettra d'établir les devis, d'éditer les factures et de suivre les coûts de revient, ce qui nous permettra une meilleure analyse de notre activité en 2015.